



# LES ARCHERS DE L'ODON



N ° affiliation : 0914009



Amis Archers,

Les Archers de l'Odon organisent leur concours salle qui se déroulera en 2x18m à Verson, Gymnase du Loup Pendu, allée Jacques Prévert les:

**LE 23 ET 24 NOVEMBRE 2019**

- Distance 2 x 18 m
- Blasons :

catégories	Classiques	Poulies	Arc nus
Poussins (1)	Ø 80		
Benjamins Minimes	Ø60		
Cadets	Ø40 (2)	Trispots Ø 40	Ø 60
Juniors à seniors 3			Ø 40 (2)

**(1) Poussins (voir règlementation C 3.1.1, D2 & D3) : 1 seule cible réservée aux poussins par départ**

**(2) Trispots possible sur demande**

- Horaires :

	Samedi midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13h30	19h30	08h00	13h30
Entraînement	13h45	19h45	08h15	13h45
Inspection du matériel	14h15	20h15	08h45	14h15
Débuts des tirs	14h30	20h30	09h00	14h30

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn.

Arbitre Principal : Didier Motreff

- Tenue : La tenue du club est exigée ou à défaut une tenue blanche (jeans interdits).
- Tarifs : jeunes (Poussins à Cadets) : 5 € - adultes (Juniors a Seniors 3) : 8€ chèques libellés à l'ordre des Archers de l'Odon.
- Récompense :

Récompenses Individuelles : aux 3 premiers de chaque catégorie.

Récompenses par équipe : 1 récompense jeunes Arc Classique (2 Benjamins et ou minimes)

1 récompense séniors Arcs Classique & Arcs Nus (3 archers de cadet à Senior 3)

1 récompense séniors Arcs Poulies (3 archers de cadet à Senior 3)

- Renseignements et inscription : date limite d'inscription : 2/11/2018

Hermann Leroy 19 chemin de Villeneuve 14980 ROTS [leroy.hermann@orange.fr](mailto:leroy.hermann@orange.fr) 06 25 90 55 36 (avec répondeur)

- Divers :
- Licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo sera demandée au greffe
- Sur place Buvette avec sandwichs, gâteaux, boissons...

